



PILOTE(S) DE L'ACTION : ARS, DRIEAT, ORS
POUR EN SAVOIR PLUS : <https://bit.ly/prse3idf13>

Indicateurs de résultat

Nombre d'acteurs inscrits dans le cadre du réseau par rapport à celui attendu
[R13a] (121/100)

Nombre d'acteurs actifs parmi ceux inscrits
[R13b] (62/45)

Nombre de groupes-projets portant une action au nom du réseau par rapport à celui attendu
[R13c] (7/7)

Nombre d'évènements présentiels organisés dans le cadre du réseau par rapport à celui attendu
[R13d] (5/3)

ENJEUX :

Avant le lancement du PRSE 3, l'Île-de-France ne disposait pas d'un réseau régional spécialisé en santé environnement. Sa création répond à un besoin de créer les conditions pour intensifier et diversifier les collaborations entre acteurs issus de différents secteurs ayant pour objectif commun l'avancée des questions en matière de santé environnement, et surtout la (Co)-construction de réponses. L'enjeu de la création du réseau est non seulement de valoriser l'expertise des uns et des autres, de faciliter le partage d'outils, d'informations et de ressources, mais aussi de coproduire des contenus et d'élaborer des projets communs, fruits de partenariats inédits. Le réseau a donc vocation à couvrir toutes les thématiques environnementales pouvant impacter la santé de la population francilienne : la qualité de l'air, l'alimentation, l'urbanisme favorable à la santé, l'interdépendance entre santé animale, humaine et fonctionnement des écosystèmes, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, les nuisances sonores, la pollution des sols et de l'eau, les perturbateurs endocriniens, le saturnisme, etc.

L'appropriation de la santé environnement par le plus grand nombre est le deuxième objectif affiché pour cette action. Cette appropriation passe notamment par la formation et sensibilisation à grande échelle des acteurs en général, et communautés éducatives et des jeunes en particulier.

OBJECTIFS :

L'objectif principal est de développer une culture en santé environnementale à tous les niveaux d'acteurs : producteurs de connaissances et d'informations, vecteurs de ces connaissances et informations, habitants du territoire concerné.

- Regrouper au sein d'un réseau collaboratif les moyens nécessaires à l'émergence d'actions locales en santé environnementale (état des lieux de l'existant, mise en place d'un outil, animation)
- Proposer aux différents acteurs de la santé environnement des formations leur permettant de développer leurs propres actions : identifier les acteurs en situation de médiation et d'accompagnement auprès des habitants du territoire susceptibles de porter un message de prévention en santé environnementale, construire les outils, évaluer l'impact.

SOUS-ACTIONS :

1. Créer un réseau régional santé-environnement
2. Former des médiateurs sur la santé environnementale